

L'ANDES refuse la relégation du sport, nouveau carton rouge à Bercy

L'ANDES alerte sur le désengagement de l'État et appelle à sanctuariser les moyens du sport.

L'Association nationale des élus en charge du sport (ANDES) a participé ce mardi 24 juin 2025 au Conseil d'administration de l'Agence nationale du Sport (AnS). Si elle réaffirme son attachement au rôle structurant de l'AnS et à sa gouvernance collégiale et partagée, l'ANDES souhaite exprimer sa **vive inquiétude face au budget rectificatif 2025**, marqué par un retrait significatif de l'État après le gel de 24 millions d'avril dernier.

*« Or, le sport n'est pas responsable de la dette de l'État, bien au contraire : **chaque euro investi dans le sport génère 13 € d'économies publiques**. On n'assèche pas la source de milliards d'économies. »* – Patrick APPERE, Président de l'ANDES



Un recul budgétaire inquiétant

Malgré la mobilisation unanime des acteurs du sport en février 2025, permettant de préserver 80M€ vers l'AnS, la non-inscription de crédits de l'Etat en faveur des plans d'équipements (97M€) met finalement en péril la dynamique enclenchée à l'occasion des JOP Paris 2024. Cela se répercute directement sur les crédits de l'Agence nationale du Sport, avec une baisse de l'enveloppe de 20M€, dont 13M€ de moins dédiés aux équipements sportifs structurants ; et met la trésorerie de l'AnS en forte tension.

Alors que le sport représente 0,12% du budget national, de nouveaux arbitrages défavorables constituent une relégation inacceptable du sport.

Le Pass'Sport en danger

La révision du dispositif **Pass'Sport**, avec notamment l'exclusion des enfants de 6 à 13 ans, est un **très mauvais signal** au développement de la pratique. Cette décision risque d'amplifier les décrochages ; une rupture irrattrapable dans l'accès précoce à la pratique sportive.

Les collectivités au bord de la rupture

Les collectivités investissent chaque **année plus de 12,5 milliards d'euros** pour le développement du sport (étude de l'Observatoire BPCE 2022) mais **ne pourront pas faire plus avec moins**. La dégradation des finances locales s'amplifie. Le dernier rapport de l'Observatoire des Finances Locales (OFGL) montre une baisse de **-7,3 % de l'épargne brute** des collectivités en 2024.

L'ANDES s'inquiète également de la recentralisation de l'ensemble des enveloppes dans les mains des préfets. Si nous sommes pleinement convaincus de la nécessité de mieux synchroniser dans chaque département l'ensemble des enveloppes disponibles, plusieurs territoires ont déjà alerté sur le non-cumul qui sera imposé entre les aides de l'Etat (DETR, DSIL, fonds vert) et les subventions de l'Agence nationale du Sport. Cette décision nuit pleinement à l'effet levier essentiel que doit assurer l'Etat auprès des porteurs de projets.

« Toutes les fondations de l'héritage sont ébranlées par un Etat en retrait, des financements croisés des régions et départements fragilisés, un bloc communal sous tension financière et une conjoncture économique délicate. » Catherine LEONIDAS, Vice-Présidente de l'ANDES

L'ANDES force de proposition

Face à cette situation préoccupante, l'ANDES rappelle ses propositions concrètes :

- **Sanctuariser les financements du sport**, à commencer par le maintien du Pass'Sport pour tous les publics ainsi que des dynamiques en faveur de l'investissement et de la rénovation du parc d'équipements sportifs ;
- **Déplafonner la taxe sur les paris sportifs** au profit de l'ANS ;
- **Mettre en application la pluriannualité des crédits**, notamment pour les équipements ;
- **Porter une nouvelle ambition sport avec 1 % du budget de l'Etat** consacré au sport, et notamment en faveur du développement des équipements structurants (fonds bleu « piscine » et gymnases triple sobriétés) ;
- **Diversifier les financements en s'appuyant notamment sur la mobilisation des fonds privés, des instruments européens et des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)** avec la prochaine période CEE 2026-2032.

Contact presse :

Odeyssa DENIS, Chargée de communication et événementiel
odeyssa.denis@andes.fr